

Paris, le 15 novembre 2013

**Rachida DATI**

Ancien Ministre

Député européen

Maire du VII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

Madame la Ministre,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Ministre Délégué,

En tant que Député européen, j'ai été interpellée par la Fédération Française d'Équitation, et surtout par beaucoup de nos concitoyens qui s'inquiètent, à juste titre, de l'augmentation de la TVA des activités équestres de 7 à 20% au 1er janvier 2014. La fin du régime dérogatoire en vigueur pour cette filière va avoir des conséquences désastreuses.

Il s'agit pourtant d'une filière dynamique, qui crée des emplois : l'équitation est le premier employeur sportif en France avec plusieurs dizaines de milliers de salariés et plus de 8 000 établissements équestres affiliés à la Fédération Française d'Équitation. Le nombre de licenciés auprès de la FFE a quasiment doublé en dix ans, avec 700 000 licenciés à ce jour, permettant ainsi une démocratisation de l'équitation comme il n'en existe nulle part ailleurs en Europe.

Cette hausse de la TVA va avoir des conséquences regrettables pour cette activité et pour notre économie en générale. Les projections montrent que ce sont plus de 2 000 établissements qui pourraient fermer face à la hausse des coûts de leur profession, 6 000 emplois qui pourraient être détruits au minimum, et 80 000 chevaux qui vont être mis de côté. Il faut rappeler que des chevaux mis au rebus sont bien souvent laissés au bord de la route ou pire encore, envoyés dans les abattoirs.

À cause de cette hausse de la TVA, il sera bientôt impossible pour les centres équestres de proposer des cours à des prix décents. C'est donc également les licenciés qui vont pâtir de cette réforme, et l'équitation ne sera plus à terme qu'un sport pour les privilégiés.

Ce qui m'interpelle, au-delà des résultats très négatifs d'une telle hausse, c'est que ce secteur n'entrave en rien la concurrence sur le marché européen. En effet, il s'agit d'activités locales, qui ne peuvent être délocalisées. Cette décision de la Commission Européenne que veut appliquer votre gouvernement apparaîtra donc pour nos concitoyens comme une ingérence inutile de plus de Bruxelles, ce qui contribuera à alimenter le sentiment eurosceptique qui monte actuellement partout en Europe.

.../...

**Madame Valérie FOURNEYRON,**

Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

**Monsieur Stéphane LE FOLL,**

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**Monsieur Bernard CAZENEUVE,**

Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget

Je vous demande donc, au nom des citoyens que je représente, et dans un souci de préserver la bonne santé du secteur équestre dans notre pays, d'avoir le courage d'affronter Bruxelles et de garder une TVA réduite pour cette filière.

Ayez l'ambition que nous avons eue lorsque nous avons réussi à trouver un accord au niveau européen autour d'une TVA réduite pour la restauration en 2009.

Si une telle action était entreprise, sachez que nous serions nombreux au Parlement Européen à vous soutenir, au-delà des clivages politiques.

En espérant que mon appel sera entendu, je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Monsieur le Ministre Délégué, en mes salutations distinguées.

*Bien à Vous*

Rachida DATI

*R. Dati*